

N° 39879

Le 24 mars 2022

March 24, 2022

ENTRE :

BETWEEN:

Yves Des Groseillers et Groupe BMTC
inc.

Yves Des Groseillers and BMTC Group
Inc.

Demandeurs

Applicants

- et -

- and -

Agence du revenu du Québec

Agence du revenu du Québec

Intimée

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-028245-199, 2021 QCCA 906, daté du 1^{er} juin 2021, est accueillie avec dépens suivant l'issue de la cause.

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-028245-199, 2021 QCCA 906, dated June 1, 2021, is granted with costs in the cause.

La juge Côté n'a pas participé au jugement.

Côté J. took no part in the judgment.

J.C.S.C.
J.S.C.C.